

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD
OBJET

**Ecoquartier des Bords
d'Eau : Compte Rendu
Annuel à la Collectivité
Locale (CRACL) pour
l'exercice 2023**

N° D_158_2024 (Service Urbanisme)

L'an deux mil vingt-quatre, le 02 décembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 25 novembre deux mil vingt-quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, Adjoint au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, Mme GAGÉ, Mme IN, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme ADANUR représentée par M. REGUIG, M. ESPARRAGA représenté par M. DERVILLEZ, M. FELLAH représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. MEBARKI représenté par M. LEMOINE, M. ANKAOUA représenté par M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO représentée par Mme DA FONSECA, M. LOMBARD représenté par M. CHERON

Absents : Mme SAINTE ROSE, Mme ZAIDI

Secrétaire de séance : M. REGUIG

DATE
D'AFFICHAGE

06 décembre 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

26

votants

33



En application des articles 1411-3 et 1523-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et L.300-5 du Code de l'Urbanisme, Grand Paris Aménagement, aménageur de la Zone d'Aménagement Concerté des « Bords d'Eau » a transmis le 14 novembre dernier, le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) pour l'exercice 2023.

Vu l'avis favorable de la 4^{ème} commission en date du 28 novembre 2024

Il convient d'approuver ce document.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITE

- **DE PRENDRE ACTE** de l'ensemble des documents du Compte Rendu Annuel à la Collectivité présenté pour l'exercice 2023, par Grand Paris Aménagement dans le cadre de l'aménagement de la ZAC des Bords d'Eau.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer tous actes et documents aux effets ci-dessus.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

James CHERON